



Parc d'activités de St Porchaire
29, rue Lavoisier
79 300 BRESSUIRE
Tél : 05.49.80.34.71 - Courriel : svl79@svl79.fr

Comité Syndical Du 5 juin 2024

Procès-Verbal

Le 5 juin 2024, à 18H00, le comité du Syndicat, dûment convoqué par Mme la Présidente par lettre en date du 16 mai 2024, s'est assemblé dans l'amphithéâtre du Pôle Environnement de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais, sous la présidence de Mme Dominique REGNIER.

Présents (28 Titulaires et Suppléants) :

BILLY Jacques, BODIN Bruno, BODIN Jean-Pierre, BOISSONOT Jany, BREBION Thierry, BUREAU Pierre, DELUGEAU Sandrine, ECHASSERIAU Viviane, FAZILLEAU Stanislas, FERCHAUD Jean-Noël, FREROT Jean-Pierre, GUILLOTEAU Guy, MERCERON Eric, MICHENAUD Nicolas, MORIN Pierre, GAUTHIER Patrice, NOURISSON-ENOND Maryse, POIRIER Pascal, QUINTY Tony, REGNIER Dominique, RENAULT Claire, ROUSSELOT Patrice, TRICOT Dominique, VRIGNAULT Marie-Claude, BERTRAND Olivier, BRUNET Yves, BONNET David, MORICEAU Roland, GRIMAULT Willy.

Pouvoirs (0) :

DUGAS Luc-Jean pouvoir à MORICEAU Roland.

Absents-Excusés :

AIRAUD Leopold, BARBOT Guylène, BONNIN Luc, CAILTON Sandra, CHARTIE Michel, DUBOIS Michel-Pierre, FROGER Benoit, GABILLY Pascal, GUILLOTEAU Michel, LAGOGUEE Pascal, MARTIN Claudine, MERLET Jean-Marie, RAMBAUD Alexandre, RAMBAUD Luc, SOURISSEAU Jacques, THIBAudeau Rodolph, DALLEY Sylvain, DECESVRE Thierry, DUGAS Luc-Jean, ERISSE Sebastien, MATHE Christophe, MERCERON Jean-Marie, GUERIN Patrick, PONT Mathias, GRIMAULT Willy.

Nombre de voix	
Nombre de membres en exercice	52
Nombre de membres présents	28
Nombre de suffrages exprimés	29

Le quorum étant atteint, le Comité peut délibérer.

M. GUILLOTEAU Guy est désigné comme secrétaire de séance.

1 – Adoption du Compte-rendu de la réunion du 7 février 2024

Le compte-rendu de la réunion du 7 février 2024 a été envoyé à tous les délégués. Madame la Présidente demande si les délégués ont des remarques sur ce dernier.

Le compte-rendu du Comité Syndical du 7 février 2024 est adopté à l'unanimité.

2 – Liste des décisions du Bureau

Madame la Présidente présente aux membres du Comité la liste des décisions prises par le Bureau depuis la dernière réunion du Comité :

- Proposition de financement pour la desserte en eau potable des villages :
 - Les Girardières et la Petite Moinerie à Nueil les Aubiers.
 - Le Puy Greffier à la Ronde.
 - La Vallée à Nueil les Aubiers
- Attribution d'une subvention dans le cadre de la solidarité internationale au « Comité de Jumelages du Saint Varentais – section Togo ».
- Autorisation de signer les marchés :
 - Travaux de renouvellement de canalisations Ø600mm à BOUSSAIS.
 - Travaux de réhabilitation des bâches et de la station de pompage de LIGAINÉ.
- Demande de dérogation pour dépassement de la qualité pour le Chlorothalonil R471811.

3 – Compte Administratif 2023

3.1 – RESULTATS DE L'EXERCICE

Madame la Présidente présente aux membres du comité, les résultats du compte administratif 2023. Ces résultats sont donnés dans les tableaux suivants :

RESULTAT DE L'EXERCICE 2023			
	INVESTISSEMENT 2023	FONCTIONNEMENT 2023	TOTAL CUMULE 2023
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	8 484 000.00 €	12 848 696.77 €	21 332 696.77 €
Recettes nettes	5 745 562.83 €	10 505 577.47 €	16 251 140.30 €
DEPENSES			
Prévisions budgétaires totales	8 484 000.00 €	12 848 696.77 €	21 332 696.77 €
Dépenses nettes	4 190 877.58 €	9 557 383.39 €	13 748 260.97 €
Résultat de l'exercice	1 554 685.25 €	948 194.08 €	2 502 879.33 €

3.2 – SECTION D'EXPLOITATION

❖ DEPENSES

Le montant global des dépenses d'exploitation s'élève à 9 557 383.39 € (+ 9,8 %)

Les principaux postes de dépenses sont détaillés ci-après :

605	<u>Achats d'eau</u> : 3 189 378.13 €. Achats d'eau auprès de la SPL des Eaux du Cébron et du Syndicat Mauges Gâtine (+ 22%)
611	<u>Exploitation du service d'eau</u> : 2 876 080.75 €. Exploitation des ouvrages par VEOLIA et traitement de l'eau de Ligaine par le SEVT (+ 11 %)
012	<u>Charges de personnel</u> : 227 264.03 € (+ 4,6 %)
66	<u>Charges financières</u> : 295 471.26 € (+ 11 %)
67	<u>Charges Exceptionnelles</u> : 155 381.44 €.
68	<u>Provisions</u> : 0.00 €
6811	<u>Amortissements</u> : 2 060 114.94 €

❖ RECETTES

Le montant global des recettes d'exploitation s'élève à 10 505 577.47 € (+ 8,8 %).

70111	<u>Ventes d'eau</u> : 9 343 352.60 € (+ 11 %)
704	<u>Participations aux travaux</u> : 454 580.44 € (- 33 %)
7068	<u>Autres prestations de services</u> : 214 906.81 €. Frais d'accès au service d'eau, payés par les usagers (+ 11 %)
7711	<u>Frais de relance et pénalités</u> : 69 266.50 €. Montant perçu par le SVL, pour les frais de relance et les frais de fermeture de compteur (+ 18 %)

3.3 – SECTION D'INVESTISSEMENT

❖ DEPENSES

Le montant global des dépenses d'investissement s'élève à 4 190 877.58 €.

16	<u>Emprunts</u> : 1 103 626.41 € : Part capital des emprunts
23	<u>Travaux</u> : 2 489 827.61 €. Réfection de la station de la Ménie à Combrand, Renouvellement de canalisations (Zone urbaine, Zone rurale, CVM), Canalisation Combrand-Cirières et Combrand-les Arcis.

❖ RECETTES

Le montant global des recettes d'investissement s'élève à 5 745 562.83 €.

13	<u>Subventions</u> : 1 356 585. 72 €
1641	<u>Emprunts</u> : 1 650 000 €
1068	<u>Autofinancement programmes antérieurs</u> : 678 862.17 €
040	<u>Amortissements</u> : 2 060 114.94 €

4 - COMPTE DE GESTION 2023

Le compte de gestion de la trésorerie est conforme au compte administratif.

RESULTAT D'EXECUTION 2023				
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent (1)	Part affectée à l'investissement (2)	Résultat de l'exercice (3)	Résultat de clôture (1-2+3)
INVESTISSEMENT	710 137.83 €		1 554 685.25 €	2 264 823.08 €
FONCTIONNEMENT	2 888 508.94 €	-678 862.17 €	948 194.08 €	3 157 840.85 €
RESULTAT D'EXECUTION	3 598 646.77 €	-678 862.17 €	2 502 879.33 €	5 422 663.93 €

Après la présentation de Mme la Présidente, M. le Vice-Président demande donc aux membres du Comité de se prononcer sur les résultats des comptes administratifs et de gestion ainsi présentés.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité,

- ↪ **ADOpte le compte administratif 2023 qui vient de lui être présenté,**
- ↪ **ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,**
- ↪ **APPROUVE le compte de gestion 2023 dressé par le comptable,**

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

ART.	LIBELLE	Budgétisé 2023	Réalisé 2023	Taux Réalisation
011	Charges à Caractère Général	7 755 000.00	6 626 038.25	85%
604	Prestations de service (branchements, contrôle PI)	612 000.00	493 191.71	
605	Achats d'eau	3 800 000.00	3 189 378.73	
6061	Eau, Electricité, Chauffage	12 000.00	3 107.24	
6063	Fournitures entretien et petit équipement	1 000.00	433.39	
6064	Fournitures Administratives	2 000.00	823.18	
6066	Carburant	2 000.00	1 525.85	
6068	Autres matières et fournitures	2 000.00	2 680.72	
611	Exploitation du service d'eau - VEOLIA	2 800 000.00	2 396 515.26	
611	Exploitation du service d'eau - Traitement SEVT	430 000.00	479 565.49	
6135	Locations mobilières	2 000.00	935.36	
6137	Redevances, droits de passage (SNCF....)	1 000.00	0.00	
61521	Entretien bâtiments publics	0.00	391.61	
61528	Entretien biens immobiliers	1 000.00	0.00	
61551	Entretien et réparations matériel roulant	2 000.00	925.03	
61558	Entretien biens mobiliers	4 000.00	4 487.28	
6156	Maintenance des logiciels	13 000.00	13 279.15	
6161	Primes d'assurance	8 000.00	7 097.47	
617	Etudes et recherches	5 000.00	0.00	
618	Divers - Formations	4 000.00	1 500.00	
6226	Honoraires	1 000.00	798.00	
6228	Divers - Contrat de Nappe	17 000.00	9 144.23	
6231	Annonces et insertions	1 000.00	0.00	
6236	Catalogues et imprimés	2 000.00	1 746.00	
6237	Publications	1 000.00	672.42	
6238	Frais divers de publicité	2 000.00	0.00	
6251	Voyages et déplacements	2 000.00	67.58	
6256	Missions	1 000.00	211.60	
6257	Réceptions	3 000.00	1 017.06	
6261	Frais d'affranchissement	3 000.00	1 838.74	
6262	Frais de télécommunications	5 000.00	3 588.85	
627	Services bancaires	0.00	1 650.00	
6281	Concours divers	8 000.00	3 950.50	
6288	Autres (Redevance OM - Actions de sensibilisation)	8 000.00	5 515.80	

012	Charges de personnel et frais assimilés	252 505.00	227 264.03	90%
6332	Cotisations au FNAL	500.00	113.65	
6336	Cotisations CDG et CNFPT	3 000.00	2 281.73	
6338	Autres impôts et taxes	500.00	342.54	
6411	Salaires	125 000.00	114 168.67	
6413	Primes et gratifications	50 000.00	45 994.24	
6415	Supplément familial	3 000.00	972.72	
6451	Cotisations URSSAF	22 000.00	17 280.21	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	38 000.00	36 560.92	
6455	Assurance du Personnel SOFCAP	7 000.00	7 413.04	
6458	Cotisations autres organismes sociaux	1 000.00	147.71	
6472	Versement Comité Entreprise (0,24%)	605.00	605.00	
6474	Versement autres œuvres sociales (CNAS)	1 500.00	1 123.60	
6475	Médecine du travail	400.00	260.00	
65	Autres charges de Gestion Courante	205 000.00	193 113.47	94%
6531	Indemnités des élus	29 000.00	25 867.38	
6532	Frais de missions des élus	3 000.00	1 677.28	
6533	Cotisation retraite Elus	2 000.00	1 087.80	
6541	Créances admises en non-valeur	140 000.00	148 321.20	
6542	Créances éteintes	30 000.00	16 158.63	
658	Charges diverses de gestion courante	1 000.00	1.18	
	Total des Dépenses de Gestion des Services	8 212 505.00	7 046 415.75	86%
66	Charges Financières	333 000.00	295 471.26	89%
66111	Intérêts des emprunts et dettes	330 000.00	294 524.71	
66112	Intérêts Courus Non Echus	0.00	946.55	
6688	Autres frais financiers	3 000.00	0.00	
67	Charges Exceptionnelles	198 400.00	155 381.44	78%
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 000.00	5.69	
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	30 000.00	4 226.31	
6742	Fonds coopération internationale (0,2%)	18 700.00	12 000.00	
6743	Fonds solidarité EAU (0,2%)	18 700.00	18 700.00	
678	Versement Agglo 2B - Assainissement	130 000.00	120 449.44	
68	Dotations aux provisions	90 000.00	0.00	0%
6815	Dotations aux provisions pour Redevances Assainissement non perçues	60 000.00	0.00	
6817	Dotations aux provisions pour dépréciations des actifs circulant	30 000.00	0.00	
022	Dépenses Imprévues	500 000.00	0.00	0%
	Total des Dépenses Réelles	9 333 905.00	7 497 268.45	80%
023	Virement à la Section d'Investissement	1 410 791.77	0.00	0%
042	Opérations d'Ordre de transfert entre sections	2 104 000.00	2 060 114.94	98%
6811	Dotations amortis. des immobilisations	2 104 000.00	2 060 114.94	
	Total des Dépenses d'Ordre	3 514 791.77	2 060 114.94	59%
	TOTAL DES DÉPENSES	12 848 696.77	9 557 383.39	74%

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

ART.	LIBELLE	Budgétisé 2023	Réalisé 2023	Taux Réalisation
013	Attenuation de charges	0.00	84.00	-
64198	Remboursement SFT	0.00	84.00	
6459	Remboursement Sécurité Sociale	0.00	0.00	
70	Ventes de Produits	10 305 000.00	10 175 194.32	99%
70111	Total ventes d'eau aux abonnés	9 350 000.00	9 343 352.60	
704	Participations aux travaux - branchements	580 000.00	454 580.44	
70611	Redevances Assainissement Agglo 2B	130 000.00	127 495.37	
7065	Commissions Recouvrement Assainissement	3 000.00	2 452.00	
7068	Autres prestations de services (accès au service)	210 000.00	214 906.81	
7088	Autres produits (contrôle Poteaux Incendie)	32 000.00	32 407.10	
75	Autres produits de gestion courante	10 000.00	10 199.43	102%
751	Redevances des antennes sur réservoirs	10 000.00	10 197.30	
7588	Produits divers de gestion courante	0.00	2.13	
	Total des Recettes de Gestion des Services	10 315 000.00	10 185 477.75	99%
76	Produits financiers	50.00	0.00	0%
761	Produits de participation	50.00	0.00	
77	Produits Exceptionnels	69 000.00	73 787.08	107%
7711	Frais de relance et pénalités	65 000.00	69 266.50	
7714	Recouvrement sur créances admises en NV	2 000.00	3 082.70	
7718	Autres produits exceptionnels sur operation gestion	0.00	110.12	
773	Mandats annulés sur exercices antérieurs	1 000.00	0.00	
778	Autres produits exceptionnels	1 000.00	1 327.76	
78	Reprises sur amortissements et provisions	60 000.00	58 905.04	98%
7815	Reprises sur provisions pour risques d'exploit.	60 000.00	47 813.58	
7817	Reprises sur provisions pour dépréciations des actifs circulant	0.00	11 091.46	
	Total des Recettes Réelles	10 444 050.00	10 318 169.87	99%
042	Opérations d'Ordre de transfert entre sections	195 000.00	187 407.60	96%
777	Amort. des subventions d'investissement	195 000.00	187 407.60	
	Total des Recettes d'Ordre	195 000.00	187 407.60	96%
002	Excédent antérieur reporté	2 888 508.94	0.00	
	Autofinancement programmes antérieurs	-678 862.17	0.00	
	TOTAL DES RECETTES	12 848 696.77	10 505 577.47	82%

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

ART.	LIBELLE	Budgétisé 2023	Réalisé 2023	Taux Réalisation
20	Immobilisations incorporelles	159 000.00	31 262.40	20%
2031	Frais d'études	154 000.00	31 262.40	
2051	Logiciels informatiques	5 000.00	0.00	
21	Immobilisations corporelles	687 000.00	378 753.56	55%
2111	Terrains nus	10 000.00	0.00	
21561	Matériel spécifique d'exploitation EAU	660 000.00	376 789.39	
2181	Matériel Agencement	0.00	0.00	
2182	Matériel de transport	0.00	0.00	
2183	Matériel informatique	15 000.00	1 964.17	
2184	Mobilier	2 000.00	0.00	
23	Immobilisations en cours	6 043 000.00	2 489 827.61	41%
2315	Travaux Programmes Antérieurs	2 993 000.00	1 499 574.74	
2315	Travaux Programme 2023	3 050 000.00	990 252.87	
2315	Travaux Programme 2024			
238	Avances et acompte sur travaux	0.00	0.00	
	Total des Dépenses d'Equipement	6 889 000.00	2 899 843.57	42%
16	Emprunts et Dettes assimilées	1 200 000.00	1 103 626.41	92%
1641	Emprunts	1 200 000.00	1 103 626.41	
020	Dépenses Imprévues	200 000.00	0.00	0%
	Total des Dépenses Financières	1 400 000.00	1 103 626.41	79%
	Total des Dépenses Réelles	8 289 000.00	4 003 469.98	48%
040	Opérations d'Ordre de transfert entre sections	195 000.00	187 407.60	96%
139111	Amort. subventions Agence de l'Eau	95 000.00	89 743.81	
139118	Amort. subventions de l'Etat	22 000.00	21 335.10	
13912	Amort. subventions région	3 000.00	2 890.53	
13913	Amort. subventions Départements	11 000.00	10 101.00	
13914	Amort. Subventions Communes	8 000.00	7 528.39	
13916	Amort. Subventions autres établissements publics	5 000.00	4 517.37	
13918	Autres Subventions	51 000.00	51 291.40	
	Total des Dépenses d'Ordre	195 000.00	187 407.60	96%
001	Déficit antérieur reporté	0.00	0.00	
	TOTAL DES DEPENSES	8 484 000.00	4 190 877.58	49%

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

ART.	LIBELLE	Budgétisé 2023	Réalisé 2023	Taux réalisation
13	Subventions d'Equipement	923 000.00	1 356 585.72	147%
13111	Subventions Agence de l'Eau	595 000.00	1 097 696.53	
1313	Subvention Conseil Départemental	0.00	19 854.95	
1314	Subventions Communes	135 000.00	184 327.10	
1318	Autres subventions	193 000.00	54 707.14	
16	Emprunts et Dettes Assimilées	2 657 208.23	1 650 000.00	62%
1641	Emprunts auprès des établissements de crédit	2 657 208.23	1 650 000.00	
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00	-
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immo	0.00	0.00	
	Total des Recettes d'Equipement	3 580 208.23	3 006 585.72	84%
10	Dotations, Foncs divers et Réserves	678 862.17	678 862.17	100%
1068	Autofinancement Programmes Antérieurs	678 862.17	678 862.17	
	Total des Recettes Financières	678 862.17	678 862.17	100%
	Total des Recettes Réelles	4 259 070.40	3 685 447.89	87%
021	Virement de la section d'exploitation	1 410 791.77	0.00	0%
040	Opérations d'Ordre de Transfert entre Sections	2 104 000.00	2 060 114.94	98%
28031	Frais d'études	60 000.00	68 734.07	
28051	Logiciels	1 000.00	529.00	
28131	Bâtiments	25 000.00	20 225.34	
28135	Bâtiments d'exploitation	15 000.00	14 203.00	
28153	Installations à caractère spécifique	1 850 000.00	1 811 850.61	
28156	Matériel spécifique d'exploitation	130 000.00	124 514.62	
28157	Agencements, aménagements réseaux	7 000.00	6 061.65	
28181	Agencements, aménagements divers	2 000.00	1 801.64	
28182	Matériel de transport	6 000.00	5 133.55	
28183	Matériel informatique	6 000.00	5 638.66	
28184	Mobilier	2 000.00	1 422.80	
	Total des Recettes d'Ordre d'Investissement	3 514 791.77	2 060 114.94	59%
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	710 137.83	0.00	
	TOTAL DES RECETTES	8 484 000.00	5 745 562.83	68%

Programme d'Investissements

Code		LIBELLE	Budgétisé 2023	Réalisé 2023	Taux Réalisation
		Travaux antérieurs à 2023	2 993 000.00	1 499 574.74	50%
1852	2315	Réfection station de la Ménie	345 000.00	377 778.46	
2111	2315	Canalisation Combrand - les Arcls	446 000.00	440 247.88	
2112	2315	Canalisation Cirières - Combrand	370 000.00	184 903.09	
2113	2315	Canalisations CVM 2021-2023	457 000.00	131 869.35	
2202	2315	Lotissements 2022	50 000.00	24 598.81	
2203	2315	Renouvellement Urbain 2022	250 000.00	241 311.69	
2204	2315	Renouvellement Rural 2022	50 000.00	61 884.82	
2205	2315	Ecart 2005	0.00	418.03	
2251	2315	Nouveau réservoir de Sanzay	1 005 000.00	19 755.42	
2299	2315	Travaux Divers 2022	20 000.00	16 807.19	
		Travaux 2023	3 050 000.00	990 252.87	32%
2302	2315	Lotissements 2023	200 000.00	122 281.45	
2303	2315	Renouvellement Urbain 2023	850 000.00	488 373.25	
2304	2315	Renouvellement Rural 2023	430 000.00	207 796.86	
2305	2315	Ecart 2023	150 000.00	54 181.54	
2311	2315	Canalisation La Petite Boissière-St Amand	700 000.00	720.00	
2312	2315	Canalisation Bouille Loretz - Glandes	100 000.00	8 701.30	
2313	2315	Canalisations CVM 2023-2024	400 000.00	60 003.42	
2351	2315	Réfection bâches de Ligaine	100 000.00	840.00	
2399	2315	Travaux Divers 2023	120 000.00	47 355.05	
TOTAL TRAVAUX 2315			6 043 000.00	2 489 827.61	41%
Code		LIBELLE	Budgétisé 2023	Réalisé 2023	Taux Réalisation
		Etudes	159 000.00	31 262.40	20%
1591	2031	Perimètre de protection Ligaine	54 000.00	0.00	
2091	2031	Référencement réseau classe A	100 000.00	31 262.40	
	2051	Logiciels informatiques	5 000.00	0.00	
		Immobilisations corporelles	687 000.00	378 753.56	55%
	2111	Terrains divers	10 000.00	0.00	
2297	21561	Fournitures de compteurs 2022	30 000.00	21 460.18	
2397	21561	Fournitures de compteurs 2023	30 000.00	0.00	
2298	21561	Modules de radio-relève 2022	200 000.00	249 063.91	
2398	21561	Modules de radio-relève 2023	400 000.00	88 319.50	
2390	21561	Valises de puisage 2023	0.00	17 945.80	
	2183	Matériel Informatique	15 000.00	1 964.17	
	2184	Mobilier	2 000.00	0.00	
		Immobilisations corporelles en cours	0.00	0.00	-
	2313	Travaux au Siège	0.00	0.00	
TOTAL 20-21-2313			846 000.00	410 015.96	48%
Total Général			6 889 000.00	2 899 843.57	42%

Subventions

Code	LIBELLE	Budgétisé 2023	Réalisé 2023	Taux Réalisation
	13111 - Agence de l'Eau	595 000.00	1 097 696.53	184%
2112	Canalisation Cirières - Combrand	245 000.00	245 000.00	
2113	Canalisations CVM 2021-2023	150 000.00	165 196.53	
2251	Nouveau réservoir de Sanzay	0.00	0.00	
2312	Canalisation Bouille Loretz	0.00	337 500.00	
2313	Canalisations CVM 2023-2024	200 000.00	187 500.00	
2411	Canalisation Faye l'Abbesse	0.00	162 500.00	
	13 118 - Etat	0.00	0.00	-
		0.00		
	1313 - Conseil Départemental	0.00	19 854.95	-
		0.00	19 854.95	
	1314 - Communes	135 000.00	184 327.10	137%
2202	Lotissements 2022	35 000.00	98 340.16	
2302	Lotissements 2023	100 000.00	85 986.94	
	1318 - Autres financeurs	193 000.00	54 707.14	28%
2202	Lotissements 2022	68 000.00	9 903.30	
2302	Lotissements 2023	100 000.00	21 695.73	
2305	Ecart 2023	25 000.00	23 108.11	
TOTAL SUBVENTIONS		923 000.00	1 356 585.72	147%

Emprunts

Code	LIBELLE	Budgétisé 2023	Réalisé 2023	Taux Réalisation
1641	Canalisations CVM 2021-2023	300 000.00	300 000.00	
1641	Canalisations CVM 2023-2024	200 000.00	200 000.00	
1641	Nouveau Réservoir de Sanzay	1 000 000.00	0.00	
1641	Canalisation la Petite Boissière - St Amand	450 000.00	450 000.00	
1641	Renouvellement Canalisations 2023	700 000.00	700 000.00	
1641	Travaux divers 2023	7 208.23	0.00	
TOTAL EMPRUNTS		2 657 208.23	1 650 000.00	62%

5 – Mise en concession du service public de distribution d'eau potable

Mme la Présidente rappelle aux membres du Comité que le Syndicat du Val de Loire (SVL) regroupe 85 000 habitants. Il exerce, pour le compte de 3 intercommunalités en représentation-substitution des 40 communes qui le composent, la compétence Eau potable.

Le Syndicat a conclu un contrat de Délégation de Service Public avec la société Veolia Eau, ayant pris effet le 1^{er} janvier 2016. L'échéance du contrat a été fixée au 31 décembre 2025.

Un rapport sur le principe du recours à la concession de service public à paiement public pour la gestion du service de l'eau potable a été adressé à tous les membres du Comité Syndical. Ce rapport retrace les raisons expliquant pourquoi le Bureau Syndical souhaite aujourd'hui recourir à un contrat de concession de service public à paiement public pour l'exploitation du service d'eau potable.

Compte tenu de la durée nécessaire à la passation d'un contrat de concession de service public, le Syndicat du Val de Loire doit dès à présent enclencher une procédure de mise en concurrence de la future concession.

La première étape de cette procédure, prévue par l'article L1411-4 du code général des collectivités territoriales, amène donc le Conseil Syndical à délibérer sur le principe même du recours à la concession du service public de l'eau potable, incluant la gestion de la production et de la distribution d'eau potable.

Conformément aux dispositions législatives en vigueur, l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) a été sollicité lors de sa réunion du 5 juin 2024. La CCSPL a émis un avis favorable à cette mise en concession.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à la majorité (27 pour, 0 contre, 1 abstention) :

- ✍ **APPROUVE le principe de l'exploitation du service de l'eau potable dans le cadre d'une concession de service public, pour une durée de 10 ans, à compter du 1^{er} janvier 2026.**
- ✍ **APPROUVE le contenu des caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire, telles qu'elles sont définies dans le rapport sur le choix du mode de gestion, étant entendu qu'il appartiendra ultérieurement à la Présidente d'en négocier les conditions précises conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales.**
- ✍ **AUTORISE Mme la Présidente à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la procédure de concession de service public.**

6 – Modalités d'élection de la Commission de Délégation de Service Public

Mme la Présidente expose au Comité Syndical :

- Que conformément à l'article L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans le cadre de la procédure de concession de service public local par un établissement public, les plis contenant les offres sont ouverts par une commission composée de :
 - l'autorité habilitée à signer la convention de concession de service public, président de la commission ;
 - de 5 membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;
- Qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires ;
- Que le comptable de la collectivité et un représentant du ministère de la concurrence peuvent participer avec voix consultative ;
- Qu'il y a lieu pour l'assemblée délibérante de fixer au préalable les conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres de la commission.

Les membres titulaires et suppléants de cette commission de Délégation de Service Public (CDSP), conformément à l'article L. 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, seront appelés :

- à retenir la liste des candidats admis à remettre une offre,
- à recevoir et analyser les offres reçues
- et à donner leur avis sur les candidats avec lesquels engager les négociations.

Pour l'élection de cette CDSP, le dépôt des listes relatives aux membres titulaires et suppléants est fixé ce jour.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité :

- ↳ **VALIDE les conditions d'élection de cette CDSP, à savoir à la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel.**

Mme La Présidente propose une suspension de séance pour permettre, aux différents groupes d'élus qui le souhaitent, le temps de déposer leur liste.

7 – Election de la Commission de Délégation de Service Public

Mme la Présidente expose au conseil syndical les listes qui se sont fait connaître pour l'élection de la Commission de Délégation de Service Public (5 titulaires + 5 suppléants).

Une seule liste a été déposée, et Mme la Présidente propose de procéder à l'élection des membres de la CDSP.

La liste déposée est la suivante :

Présidente : Mme Dominique REGNIER

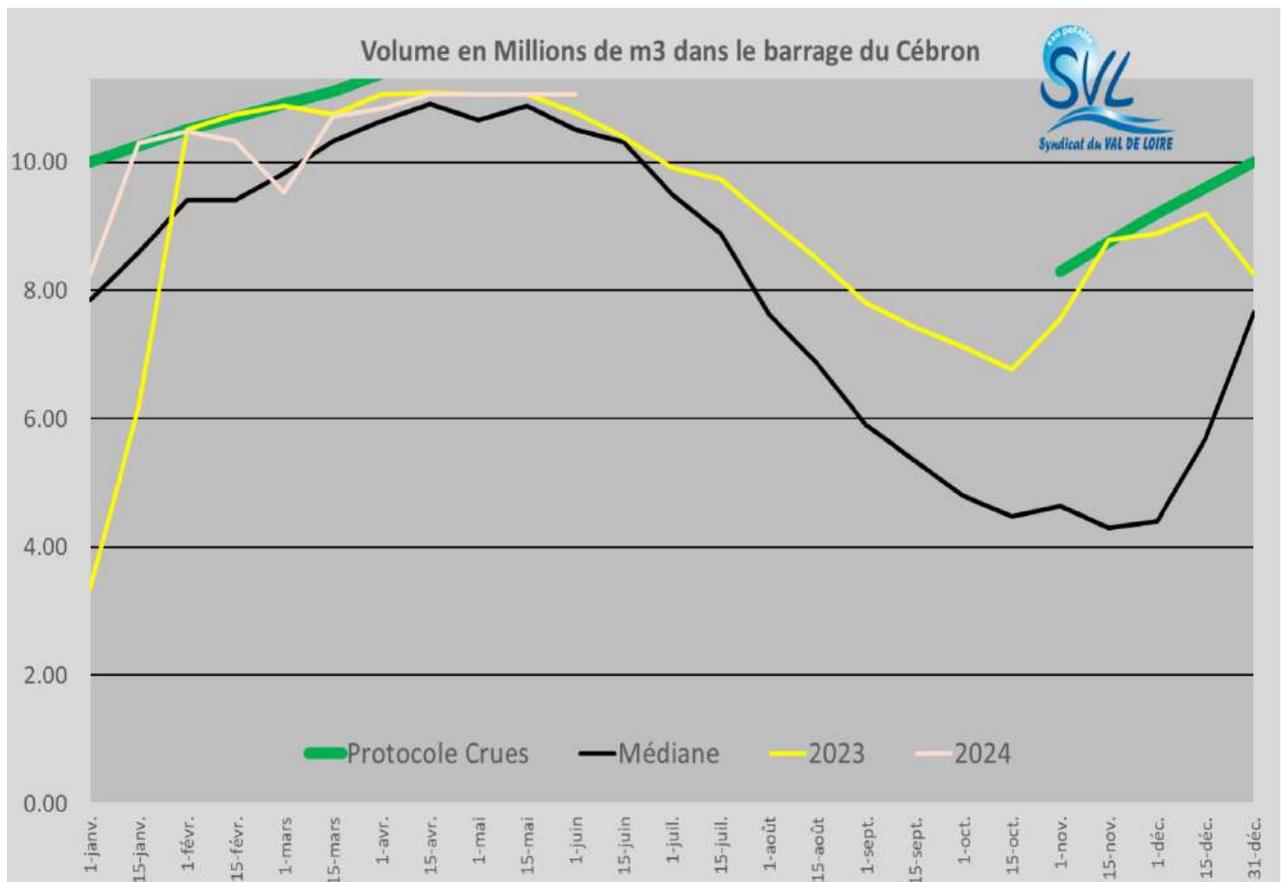
	NOM	
1	MORICEAU Roland	Titulaire
2	BILLY Jacques	Titulaire
3	BUREAU Pierre	Titulaire
4	GUILLOTEAU Michel	Titulaire
5	BODIN Jean-Pierre	Titulaire
6	AIRAUD Leopold	Suppléant
7	DUBOIS Michel-Pierre	Suppléant
8	FERCHAUD Jean-Noël	Suppléant
9	MERCERON Jean-Marie	Suppléant
10	ROUSSELOT Patrice	Suppléant

La liste présentée ci-dessus ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, les délégués y figurant sont élus, à l'unanimité, membres de la commission de Délégation de Service Public.

8 – Rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service de l'eau potable

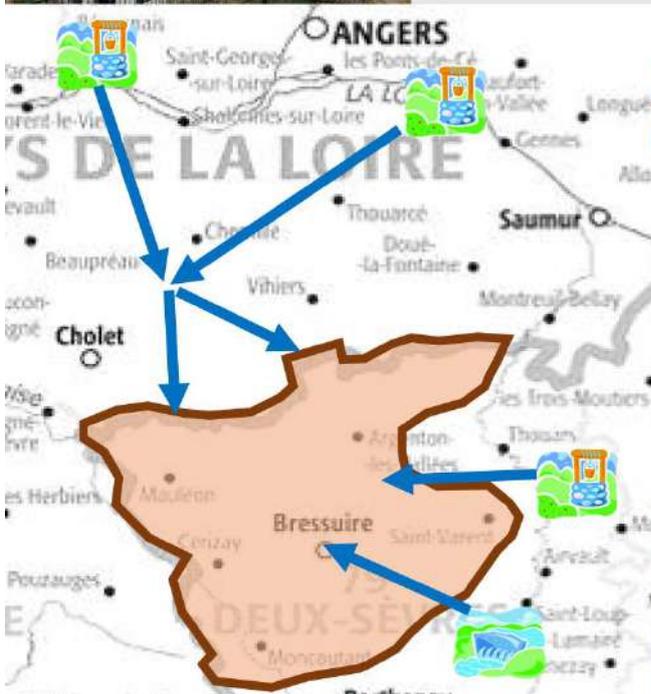
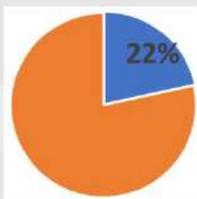


RAPPORT D'ACTIVITES 2023

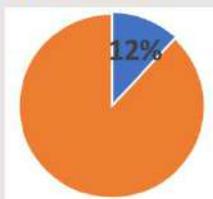




**Puits de la Loire (49) :
Achat d'Eau**



**Forages de Ligaine —
Taizé (79) :
Production SVL**



**Barrage du Cébron (79) :
Achat d'Eau**



Evolution du nombre d'abonnés :

- 2021 : + 1,7 %
- 2022 : + 1,0 %
- 2023 : + 0,6 %

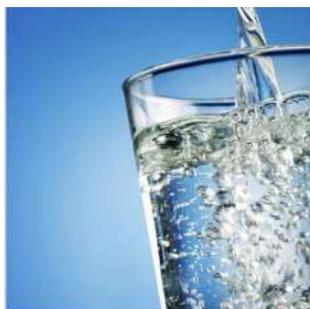
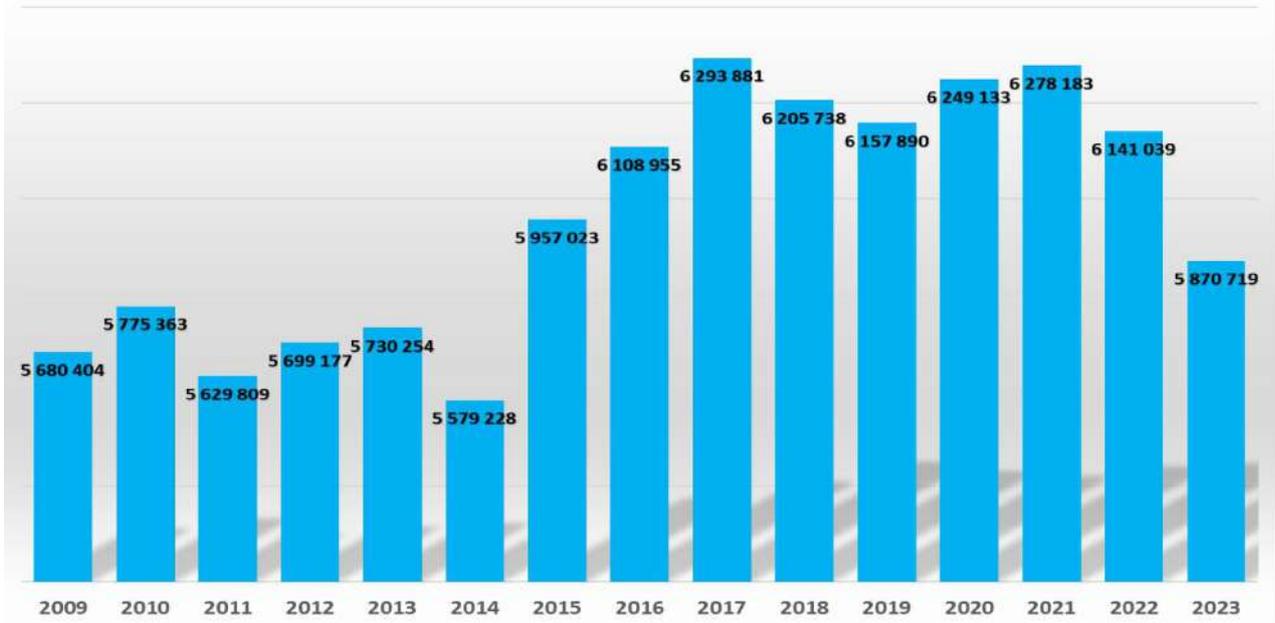




► **Volumes mis en distribution 2023 :**

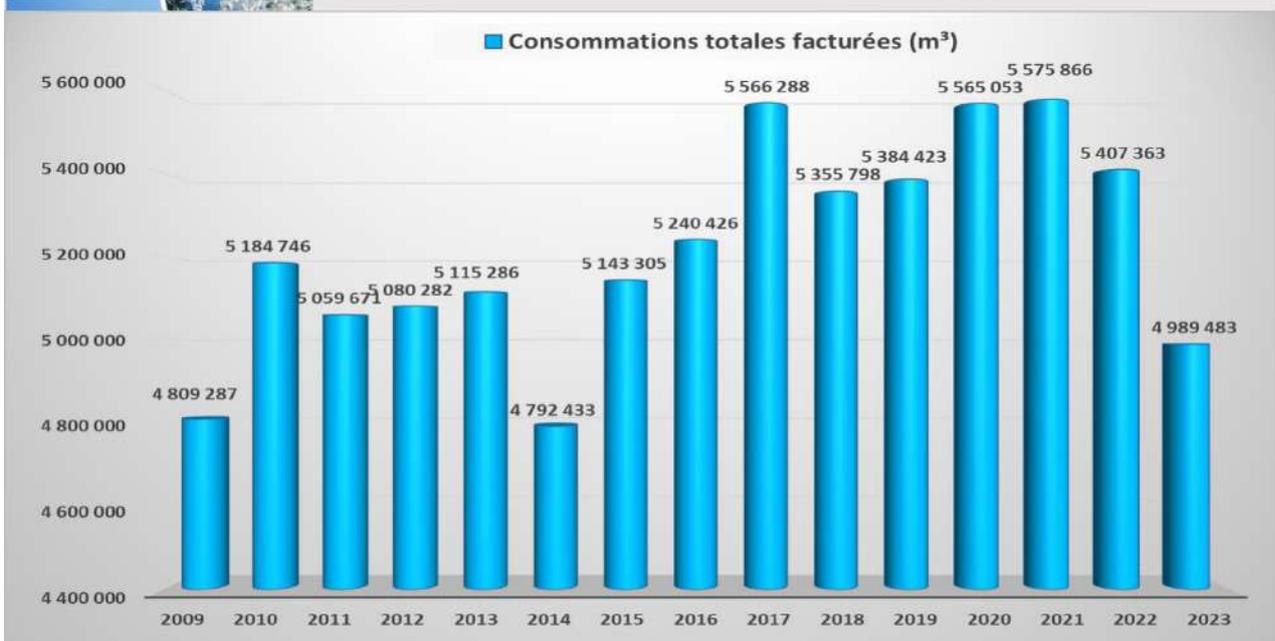
- - 4,4 % par rapport à 2022
- - 423.000 m3 par rapport à 2017

Volumes mis en distribution

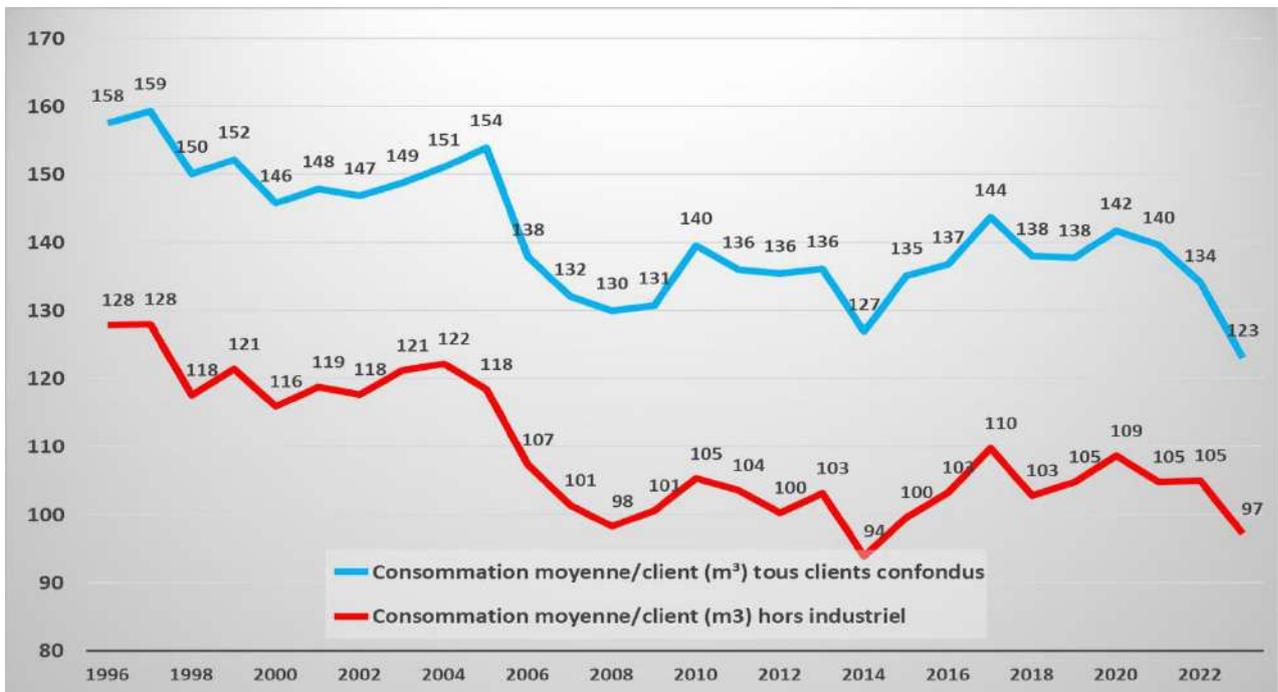


► **Volumes facturés 2023 (par rapport à 2022) :**

- **Volumes Totaux = - 7,7 %**
 - - 6,9 % pour les abonnés ordinaires (350 jours)
 - - 10,8 % pour les abonnés industriels

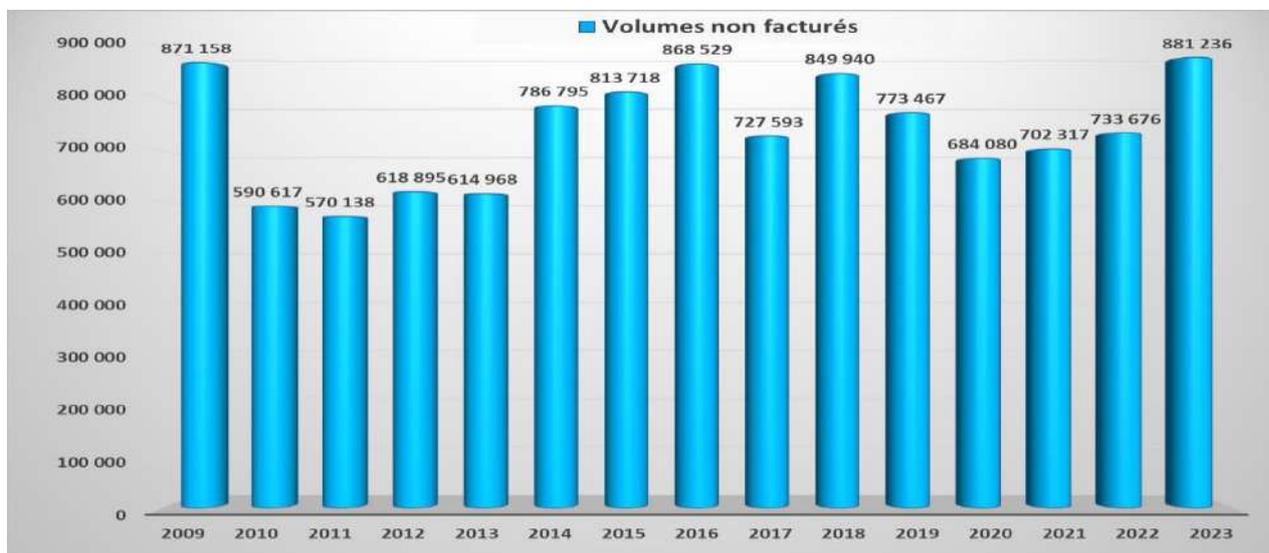


Consommation EAU POTABLE mensuelle 2023 par rapport à la normale du mois

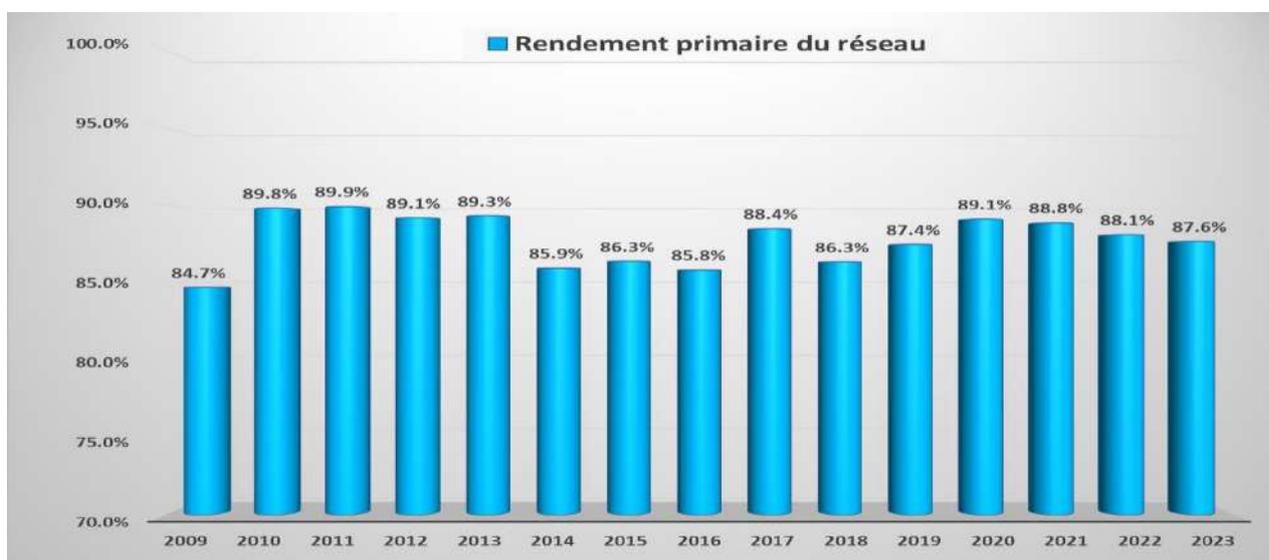


Baisse de la consommation moyenne
d'un abonné domestique de 24 % depuis 1996

131 litres par habitant
et par jour



Hausse de 20 % des volumes non facturés au cours de l'année 2023



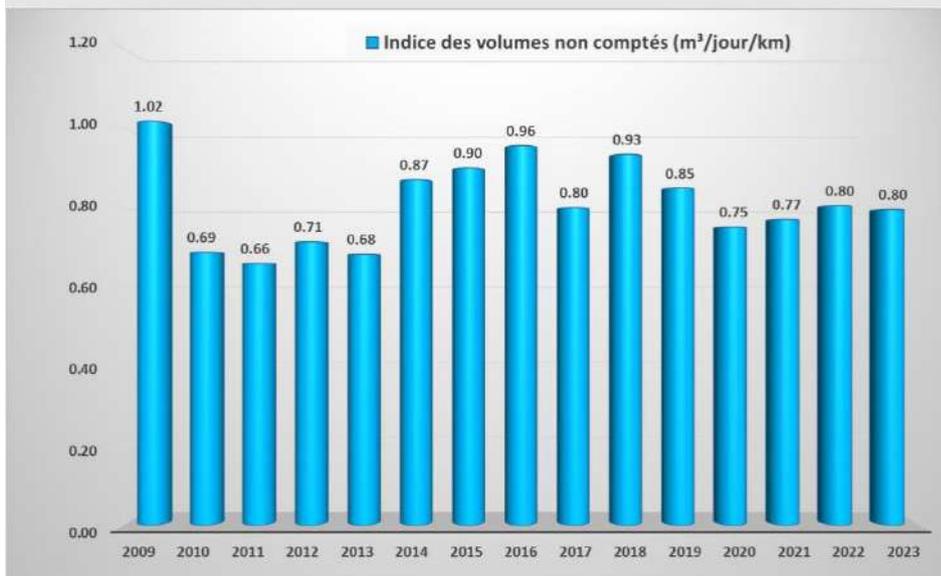
Le rendement représente la part de l'eau vendue aux abonnés par rapport à celle mise en distribution.

Pour 2023, le rendement du SVL est de 87,6 %
(Moyenne nationale de 81,5 %)

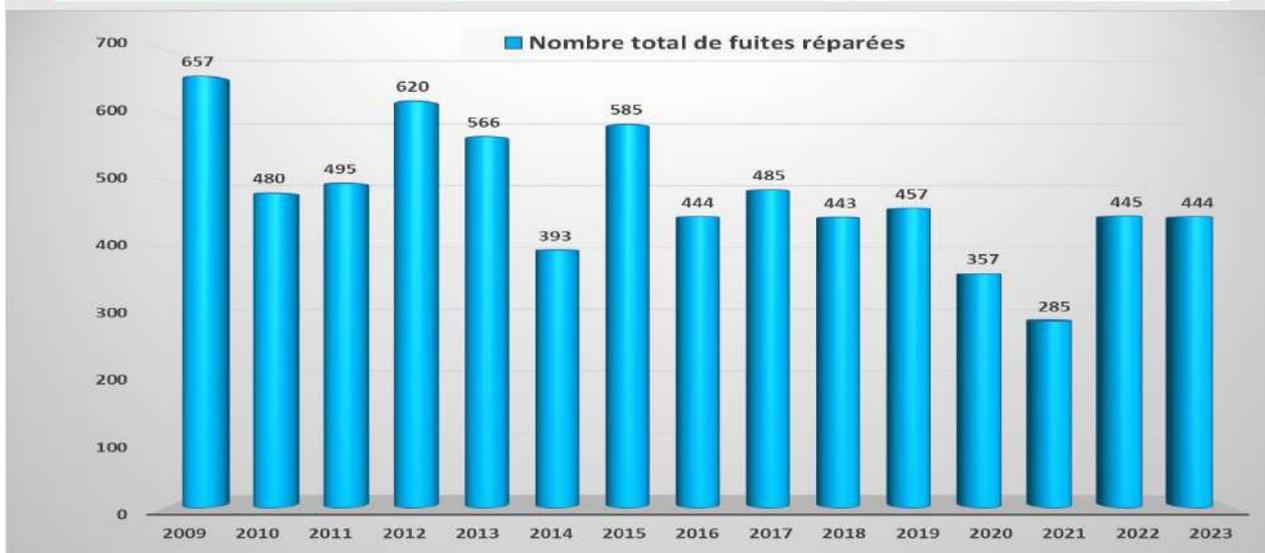


**Indice de Perte de 0,80 m³/jour/km
de réseau pour le SVL en 2023
(Moyenne nationale de 3,30 m³/jour/km)**

Economie de 2.280.000 m³ par an par rapport à la moyenne nationale



	2019	2020	2021	2022	2023
Longueur de conduites renouvelées	16,41 km	15,90 km	30,85 km	18,59 km	17,82 km
Taux de renouvellement des canalisations sur 5 ans	0,80 % par an, soit 125 ans Pour renouveler les 2.500 kms de réseau				



Evolution de la facture EAU POTABLE moyenne d'un abonné entre 2022 et 2023

Désignation	Facture 2022 – 105 m3	Facture 2023 – 97 m3	% 23/22
Abonnement : 	70,00 €	74,00 €	+ 5,7 %
Consommation : 	105 m3*1,11 € = 116,55 €	97 m3*1,26 € = 122,22 €	+ 4,9 %
Redevance : 	105 m3*0,30 € = 31,50 €	97 m3*0,30 € = 29,10 €	- 7,6 %
 TVA 5,5 %	11,99 €	12,39 €	
Facture annuelle TTC	230,04 €	237,71 €	+ 3,3 %
Budget moyen EAU POTABLE par abonné et par mois	19,17 € / mois	19,81 € / mois	+ 3,3 %

Utilisation des recettes EAU POTABLE

	Montant	%
Production et achats d'eau	3.869.810 €	40 %
Distribution de l'eau	1.246.188 €	13 %
Gestion des abonnés	623.094 €	6 %
Pilotage et support	849.064 €	9 %
Gestion patrimoniale	3.067.717 €	32 %
TOTAL	9.655.873 €	100 %

Patrimoine du Syndicat du Val de Loire

Ouvrages :

- 8 châteaux d'eau (Bressuire, Cersay, Combrand, Mauléon, Montigny, Sanzay, St Aubin du Plain, St Maurice la Fougereuse).
- 8 réservoirs au sol (La Ménie de Combrand, Chanteloup, Moulins, Le Pin, Ligaine*2, La Vacherasse de Nueil les Aubiers, la Butte de Sainte Gemme).

CAPACITE TOTALE = 18.250 m3.

VALEUR PATRIMONIALE = 26 M€.

Patrimoine du Syndicat du Val de Loire

Canalisations :

- | | |
|-----------------------|-----------------------|
| - Ø 60 mm : 1.137 kms | - Ø 80 mm : 152 kms. |
| - Ø 100 mm : 165 kms. | - Ø 125 mm : 371 kms. |
| - Ø 150 mm : 358 kms. | - Ø 200 mm : 133 kms. |
| - Ø 250 mm : 69 kms. | - Ø 300 mm : 24 kms. |
| - Ø 350 mm : 26 kms. | - Ø 400 mm : 28 kms. |
| - Ø 450 mm : 6 kms. | - Ø 500 mm : 30 kms. |

LONGUEUR TOTALE CANALISATIONS = 2.500 kms.

VOLUME TOTAL = 38.389 m3.

VALEUR PATRIMONIALE = 280 M€.

Patrimoine du Syndicat du Val de Loire

**VOLUME TOTAL D'EAU
DANS LES OUVRAGES DU SVL
= 56.639 m³,
soit 3 jours de consommation moyenne**

**VALEUR PATRIMONIALE
DES OUVRAGES DU SVL = 306 M€.**

Taux Epargne Patrimoniale 2023 = 1,00 %

	2019	2020	2021	2022	2023
Taux d'impayés sur les factures d'Eau des années précédentes	1,12 %	1,11 %	0,89 %	0,85 %	0,65 %



Baisse du taux d'impayés

**Au 31 Décembre 2023,
le taux d'impayés des factures d'eau
émises en 2022 est de 0,65 %
(Moyenne nationale de 2,0 % - 2021)**

**Soit 114 k€ d'économies
par rapport à la moyenne nationale**

Merci de votre attention



Les principaux chiffres sont les suivants :

- Abonnés = 40.544 (+ 0,6 %).
- Volumes mis en distribution = 5 870 719 m³ (- 4,4 %).
- Volumes vendus aux abonnés = 4 989 483 m³ (- 7,7 %) en 354 jours.
- Consommation moyenne par abonné = 123 m³ (- 8,2 %).
- Rendement du réseau = 87,6 % (- 0,5 Pts).
- Indice Linéaire de Pertes = 0,80 m³/jour/km (Inchangé).

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité,

- ↪ **ADOpte le rapport technique et financier 2023 du SVL qui sera adressé aux structures intercommunales pour être présenté à chaque conseil communautaire.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H15.

La Présidente

Dominique REGNIER

Le Secrétaire de Séance

Guy GUILLOTEAU